AR Prefecture
006-210600250-20261019-2026_085-DE
Reçu le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026

LE BROC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19/10/2026

N° 2026-085

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	14
Pouvoirs	0
Suffrages exprimés	14

Vote pour	14
Vote contre	0
Abstention	0
Ne participe pas au vote	0

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf octobre à dix-huit heures trente, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de LE BROC, sous la présidence de Monsieur Philippe HEURA, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : **le 14/10/2026**

PRÉSENTS : **Mmes et MM. AIME-LEWIS – BERENGER – BERNARD BIZET – BUCARO – DALIBARD – GARDENQ – HEURA – PIROUD – RICHARD – SALINE – SION – SNITSELAAR – YACOUB**

ABSENT : **M. AUDIBERT**

Secrétaire de séance : **M. BUCARO**

FINANCES
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
LYCEE MANOUCHIAN - Voyage d'étude au RWANDA

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux interventions des communes et à l'attribution de subventions ;

Vu la demande de soutien présentée par le lycée Manouchian dans le cadre de son projet pédagogique « Semer quelques graines pour qu'ils deviennent des citoyens actifs » ;

Considérant que ce projet s'inscrit dans une démarche pédagogique portant notamment sur l'histoire et la mémoire, l'engagement et la citoyenneté ainsi que l'ouverture au monde ;

Considérant que le projet 2026-2027 porte plus particulièrement sur les notions de transmission, de réconciliation et de résilience, et prévoit un voyage d'étude au Rwanda afin de permettre aux élèves d'approfondir leur réflexion sur le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, la reconstruction du pays et le travail de mémoire ;

Considérant que ce voyage, prévu du 12 au 21 février 2027, permettra aux élèves de visiter plusieurs mémoriaux, de rencontrer des rescapés ainsi que des acteurs de la société civile et de découvrir différentes initiatives liées à la réconciliation et à la reconstruction du Rwanda ;

Considérant que ce projet concerne directement 21 élèves de terminale de la Cordée d'Éducation Prioritaire en partenariat avec Sciences Po, et qu'il prévoit également des actions de restitution et de sensibilisation auprès d'autres élèves du lycée et du collège Paul Langevin de Carros ;

Considérant que le budget prévisionnel du projet s'élève à 51 435 €, dont 22 850 € sont d'ores et déjà couverts par les participations des familles et du lycée, laissant un besoin de financement de 28 585 € ;

AR Prefecture

006-210600250-20261019-2026_085-DE
Reçu le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026

Considérant l'intérêt pédagogique, éducatif, citoyen et solidaire de cette initiative, qui contribue à l'ouverture des jeunes au monde, à la compréhension de l'histoire et à la formation de citoyens engagés ;

Le conseil municipal, l'exposé de M. Le Maire entendu

ATTRIBUE au lycée Manouchian une subvention exceptionnelle d'un montant de 800 € (huit cents euros) afin de contribuer au financement du projet pédagogique « Rwanda –2026-2027 » et notamment au voyage d'étude prévu en février 2027.

INDIQUE que les crédit sont inscrits au BUDGET 2026

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Pour Extrait conforme,

Le Maire,
Philippe HEURA

MAIRIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
06510 LE BROC

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355